

Conseil Municipal du

5 décembre 2016

à 18h00

N°ordre	50
N° identifiant	2016-0424

Titre 65 - Autres charges de gestion courante - Subventions à diverses associations à vocation éducative intervenant dans les écoles élémentaires et maternelles de Poitiers et au forum santé du CCAS de Poitiers

Rapporteur(s)	Michèle HENRI
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MMES BALLON ET LABAYE

PJ.

Membres en exercice	53
Quorum	

Présents	43	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel BERTHIER - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. François BLANCHARD - Mme Patricia PERSICO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjointes Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Coralie BREUILLE - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux
----------	----	---

Absents	7	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Georges STUPAR - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Manon LABAYE - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Marie-Madeleine JOUBERT Conseillers municipaux
---------	---	---

Mandats	3	Mandants Monsieur JEAN Yves Madame FAURY-CHARTIER Michèle Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Mandataires Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Monsieur AIME Jules Monsieur CORONAS Patrick
---------	---	--	---

Observations	Approbation des séances des 28 septembre 2015 et 27 juin 2016, celui du 9 mai 2016 est approuvé sauf par Mme FRAYSSE et M. ARFEUILERE. La délibération n° 94 a été adoptée après la n°1, la délibération 101 a été adoptée après la n° 45.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
Service référent	Direction Générale Animation - Vie locale Direction Education-Egalité des chances

Ce sujet fait l'objet de l'engagement : développer les solidarités (agenda 21).

I - Subvention aux « projets d'écoles » des écoles publiques du 1^{er} degré de Poitiers

Dans le cadre de son Projet éducatif global, la Ville soutient les « **Projets d'écoles** » proposés par les enseignants sur le temps scolaire.

Chaque année, une subvention, calculée au prorata du nombre d'élèves inscrits et de données sociologiques des familles de l'école, est attribuée aux écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune. La Ville contribue ainsi à la **réussite scolaire et éducative** des enfants de son territoire.

Au titre de l'année 2016-2017, les subventions allouées sont :

a) Pour les écoles maternelles publiques de Poitiers :

▪ OCCE 86 Coop. Scol. Mat A. Daudet	1 463 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Mat. Andersen	2 248 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Elem. Breuil Mingot - au titre de l'école maternelle -	291 €
▪ Association de l'école primaire Charles Perrault - au titre de l'école maternelle -	1342 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Mat Condorcet	567 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. St Exupéry Ecole maternelle	
- au titre de l'école maternelle Evariste Galois -	1 064 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. G. Brassens Ecole maternelle	1 102 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Grange St Pierre Ecole maternelle	425 €
▪ Assoc. Cult. école maternelle Jacques Brel	1 887 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Ecole Maternelle Mermoz	879 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. La Licorne	1 409 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Les Minimes	585 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat. Pagnol	913 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat Micromégas	1 387 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat Montmidi	433 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Neruda Ecole maternelle	1 548 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat. Pasteur	364 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat Paul Blet	556 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat Paul Fort	539 €
▪ OCCE 86 Coop. école E. Pérochon école maternelle	495 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Petit Tour mat.	490 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat. Porte de Paris	503 €

▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat. Renaudot	707 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. mat. Tony Lainé	2 459 €
23 656 €	

b) Pour les écoles élémentaires publiques de Poitiers :

▪ Association Culturelle et Sportive de l'Ecole Bouloux	1 607 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. A. Daudet Ecole élémentaire	1 394 €
▪ Assoc. Scolaire Andersen	3 156 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Breuil Mingot au titre de l'élémentaire	504 €
▪ Association de l'école primaire Charles Perrault	
- au titre de l'école élémentaire -	2 026 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Coligny	1 212 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Condorcet Poitiers	1 250 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. D. Allard/J. Ferry	991 €
▪ Ass. USEP Gibauderie élémentaire St Exupéry	1 676 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. G. Brassens école élémentaire	1 640 €
▪ ASS Culture Sportive Ecole La Grange St Pierre	844 €
▪ ASS Culture Sport J. Brel	2 404 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. J. Mermoz Ecole élémentaire	1 832 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Elém. M. Pagnol	1 273 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Micromégas	1 623 €
▪ Ass culturel sport école élémentaire Montmidi	857 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Pablo Neruda	2 008 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Elém Paul Bert	1 380 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Paul Blet école élémentaire	780 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. E. Pérochon Ecole élémentaire	991 €
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Tony Lainé école élémentaire	2 568 €

32 016 €

Montant total des subventions aux « projets d'écoles » 2016-2017 : **55 672 €**

II - Subventions aux projets de « classes transplantées » des écoles publiques du 1^{er} degré de Poitiers – année 2016

La Ville soutient chaque année les projets de « classes transplantées », séjours avec nuitée(s), organisés sur le temps scolaire par les enseignants des écoles publiques du premier degré de Poitiers. Une subvention est attribuée à chaque projet en fonction du nombre d'élèves concernés, de la durée et du contenu du séjour, du

niveau de participation des familles, des associations de parents d'élèves et des partenaires, et de la fréquence de ce type d'action au sein de l'école impliquée.

Pour l'année 2016-2017, 11 projets de classes transplantées (2 d'écoles maternelles, 9 d'écoles élémentaires) concernant 21 classes et 469 enfants sont soutenus pour un montant global de 16 150 euros.

Les subventions attribuées sont :

Pour les écoles maternelles publiques de Poitiers :

■	OCCE 86 Coop. Scol. Mat. Andersen	
	Ecole maternelle Andersen	
	« Classe musique, nature »	
	Centre ressources maternel Beauvoir (classes de MS / GS, 1 nuitée)	500 €
■	OCCE 86 Coop. Scol. mat. Pasteur	
	Ecole maternelle Pasteur	
	« Nature »	
	Centre ressources maternel Beauvoir (classe de GS, 1 nuitée)	250 €
	Sous- total écoles maternelles :	750 €

Pour les écoles élémentaires publiques de Poitiers :

■	OCCE 86 Coop. Scol. élém. Pablo Neruda	
	Ecole élémentaire Pablo Neruda	
	« Ma classe chanson » en partenariat avec les Francos éduc	
	La Rochelle	3 800 €
■	Assoc. Scolaire Andersen	
	Ecole élémentaire Andersen	
	« Classe découverte milieu marin »	
	Fouras	
	1 classe de CM1	1 200 €
	2 classes de CM2	2 400 €
■	OCCE 86 Coop. Scol. Paul Blet école élémentaire	
	Ecole élémentaire Paul Blet	
	« Sport et volcans »	
	La Bourboule	750 €
■	OCCE 86 Coop. Scol. J. Mermoz Ecole élémentaire	
	Ecole élémentaire Jean Mermoz	
	« Classe transplantée en milieu marin »	
	La Tranche sur Mer	3 500 €
■	OCCE 86 Coop. Scol. Tony Lainé école élémentaire	
	Ecole élémentaire Tony Lainé	

« Classe transplantée en milieu marin »		
Le Bois Plage en Ré		1 300 €
▪ Ass culturel sport école élémentaire Montmidi		
Ecole élémentaire Montmidi		
« Sport et environnement »		
Lathus	850 €	
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Coligny		
Ecole élémentaire Coligny Cornet		
« Découverte des oiseaux »		
Saint Cyr	500 €	
▪ OCCE 86 Coop. Scol. élém. Coligny		
« Classe vélo »		
Bonnes	300 €	
▪ OCCE 86 Coop. Scol. E. Pérochon Ecole élémentaire		
« Classe numérique »		
Vouneuil sur Vienne	800 €	
Sous- total écoles élémentaires :		15 400 €
Total écoles maternelles et élémentaires :		16 150 €
III - Accompagnement de projets spécifiques d'écoles publiques du 1^{er} degré		
A titre exceptionnel, dans le cadre de projets spécifiques, il vous est proposé d'accorder une subvention aux écoles suivantes :		
▪ Assoc. Cult. Ecole maternelle Jacques Brel		
Ecole maternelle J. Brel		
Projet « Grenouille » (Toute Petite Section)	1 000 €	
▪ Assoc. Scolaire Andersen		
Ecole élémentaire Andersen (pour le Réseau d'Education Prioritaire Jules Verne)		
« 1 001 doigts », lecture et numérique	1 900 €	
▪ OCCE 86 Coop. Scol. Mat A. Daudet		
Ecole maternelle A. Daudet		
Sortie de toute l'école (Centre Ressources maternel Beauvoir)	550 €	
▪ OCCE 86 Coop. Scol. G. Brassens école élémentaire		
Ecole élémentaire G. Brassens		
Lecture et numérique	700 €	
Total écoles maternelles et élémentaires :		4 150 €

L'ensemble des dépenses des trois premiers points de cette délibération seront imputées sur les crédits ouverts au budget 2016 à la S/Fonct. 213 Nat 6574 Sce 5210.

IV- Accompagnement de sorties spécifiques

A titre exceptionnel, dans le cadre de « sorties scolaires » spécifiques, il vous est proposé d'accorder une subvention aux écoles suivantes :

1	Maternelle	Jacques Brel	Beauvoir	26/9-27/9-6/10	237,00 €	Assoc.Cult. école maternelle Jacques Brel
2	Elem	Jean Mermoz	Creps de Boivre	14-oct	78,00 €	OCCE 86 Coop. Scol. J. Mermoz école élémentaire
3	Maternelle	Jacques Brel	Beauvoir	12-16/12	237,00 €	Assoc.Cult. école maternelle Jacques Brel
4	Elem	Charles Perrault	Bois de St Pierre	14-oct	174,00 €	oCCE 86 Coop. Scolaire élé. Charles Perrault
TOTAL						726,00 €

V - Subvention au « Forum Santé », Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poitiers

Dans le cadre du volet « Santé et bien être » de son Projet Educatif Global, la Ville contribue au soutien d'initiatives telles que le « Forum santé » initié par l'atelier Santé Ville du Centre Communal d' Action Sociale de la commune.

Ce temps d'information vise à sensibiliser au travers d'ateliers interactifs et ludiques à la préservation du capital santé tout au long de la vie, la santé bucco-dentaire, la nutrition, la prévention des accidents de la vie courante.

Il est mené en partenariat avec les écoles maternelles et élémentaires de Poitiers et bénéficie aux familles dont les enfants vivent sur le territoire de la ville et y sont scolarisés.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention au C.C.A.S. de la Ville de Poitiers à hauteur de 250 euros.

La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget 2016 à la S/Fonct. 213 Nat 657362 Sce 5210.

POUR	46	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



Affichée le	12 décembre 2016
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2016
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20161205- lmc112935-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions